

Paris, le 23 janvier 2016

Le Bureau National et la Commission Exécutive de l'UNSA-ICNA ont pris connaissance par voie de presse de la rejointe *in extremis* du SNCTA, sur la date du 26 janvier 2016, du préavis de grève interprofessionnel à l'initiative de l'intersyndicale CGT-FO-Solidaires pour leur action nationale.

**Bien que l'UNSA n'ait pas déposé de préavis de grève pour cette journée, l'UNSA-ICNA ne peut qu'exprimer sa solidarité envers certains principes avancés dans les revendications, comme l'arrêt de la baisse des effectifs et la hausse du pouvoir d'achat, des sujets qui sont chers à l'UNSA-ICNA.**

Pourtant en pleine période protocolaire, le dialogue social se dégrade une nouvelle fois dangereusement à la DSNA et de vives tensions se font de plus en plus pressantes dans les centres opérationnels. L'UNSA-ICNA fait remonter cette exaspération, mais sans une prise de conscience immédiate de nos managers, la colère grandissante des contrôleurs va devoir s'exprimer largement.

**Les sujets sur lesquels les ICNA attendent des avancées sont cruciaux pour l'avenir de notre administration : respect du travail des agents, considération de l'engagement professionnel des contrôleurs, dont les conditions de travail et les outils ne cessent de se dégrader, allocation des ressources nécessaires à l'exercice de nos missions, amélioration des conditions de départ à la retraite après les réformes successives.**

Ces sujets, d'importance capitale, méritent qu'un cap clair soit donné par les syndicats. Aussi comme l'UNSA-ICNA l'avait déjà appelé de ses vœux au cours des dernières semaines, **et dans l'intérêt supérieur des ICNA**, il se tient prêt à porter avec la plus grande vigueur et de manière unitaire, une série de revendications précises, avec toutes les organisations qui partageront ce besoin d'avancer :

- **une politique de recrutements** permettant de faire face aux enjeux de la croissance retrouvée
- **une recherche de performance qui s'accompagnerait d'une sécurisation des piliers** de l'organisation du travail que sont le travail en équipe et le un jour sur deux sur le cycle
- **un refus de la mise en place d'un registre électronique** des heures de contrôle
- **une amélioration du taux de remplacement** à la retraite via l'instauration d'une Indemnité de Sujétions Spéciales de Contrôle Aérien (ISSCA)
- **un rattrapage indemnitaire** à même de compenser a minima la perte de pouvoir d'achat subie depuis la désindexation des primes, et accentuée par la disparition de l'indemnité exceptionnelle de compensation de la CSG, qui devra être repensée et généralisée.

Dans le contexte difficile que nous connaissons, seules la coordination et l'unité des syndicats de la DGAC influenceront et permettront de nous en extraire. L'UNSA-ICNA y est prêt.

